

Prix Binding pour la biodiversité 2022

100 000 francs pour le meilleur projet en milieu urbain

On recherche : un milieu urbain biologiquement varié à caractère exemplaire

La Fondation Sophie et Karl Binding décernera pour la deuxième fois en 2022 le Prix Binding pour la biodiversité, d'un montant de 100 000 francs suisses. Ce prix récompense des projets exemplaires visant à promouvoir la diversité des habitats, des espèces et des ressources génétiques ainsi que leurs interactions. La priorité sera expressément accordée au milieu urbain.

La fondation recherche des projets qui

- Ont débouché sur des solutions novatrices pour la sauvegarde et la promotion de la biodiversité en milieu urbain grâce à une approche interdisciplinaire et supra-sectorielle ;
- Ont eu un effet particulièrement élevé par rapport aux moyens engagés ;
- Ont une portée significative et sont source d'inspiration.
- Comprennent, dans leur périmètre d'action ou à proximité, des surfaces offrant le potentiel d'un développement complémentaire dans l'optique de la diversité des espèces et des individus.

Pourquoi la biodiversité en milieu urbain ?

En décernant ce prix pour la biodiversité, la fondation Binding aimerait honorer un engagement efficace au profit d'une plus grande biodiversité et motiver d'autres décideurs, au travers des projets récompensés, à s'investir pour une plus riche diversité biologique.

À l'échelle mondiale, près d'un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction. En Suisse, 36% des espèces connues sont en péril. Dans le milieu urbain en particulier, il est urgent d'agir. En effet, le développement urbanistique et la densification croissante mettent la biodiversité sous pression. En même temps, les multiples surfaces, terrains et sites de nos villes et de nos communes présentent un énorme potentiel d'espace pour la diversité biologique. Pour promouvoir cette diversité, des changements sont nécessaires au sein de la société. À commencer par chez soi.

Une majorité de la population suisse souhaite davantage de biodiversité en milieu urbain. En effet, une grande variété faunistique et floristique à proximité immédiate de son lieu de vie ne sert pas seulement à la pollinisation, à la fertilité du sol et la mise en valeur de l'espace. Elle améliore également l'air et le microclimat. De même, de nombreux espaces verts exercent une influence positive sur le psychisme et permettent une expérience variée et multisensorielle de la nature. Bref, la diversité de la nature en milieu urbain accroît la qualité de la vie.

Quels projets peuvent être soumis ?

La fondation Sophie et Karl Binding souhaite décerner son prix Binding pour la biodiversité à des projets exemplaires et novateurs en milieu urbain,

... qui ont été réalisés au cours des 10 dernières années ; cela signifie que la surface est exploitée, que des actions sont organisées et que des mesures d'entretien, si elles sont nécessaires, sont mises en œuvre à intervalles réguliers ;

... auxquels différents protagonistes ont participé ;

... qui couvrent une superficie d'au moins 5 000 m² ;

... qui en plus de contribuer à la promotion de la biodiversité, ont également apporté des changements positifs pour la qualité de vie des personnes.

Les organisations intéressées peuvent soumettre des propositions portant sur de simples aménagements ou de plus vastes projets, supra-communaux ou supra-cantonaux.

Qui peut participer ?

Sont recherchés des projets d'organisations, en particulier de promoteurs publics et privés, de communes, d'ONG (associations, fondations) ou de services cantonaux.

Sont autorisées à poser leur candidature des propriétaires, des donneurs d'ordres, des services responsables de projets, des sociétés et bureaux d'études, des services communaux et cantonaux, des associations et des fondations, ainsi que des entreprises publiques ou semi-privées.

Les projets de particuliers ne sont pas autorisés.

Les projets déjà soumis pour le Prix Binding pour la biodiversité 2021 et qui n'ont pas été rejetés au stade initial du concours peuvent à nouveau être proposés. Dans ce cas, veuillez nous contacter à l'adresse contact@binding-stiftung.ch.

Comment participer ?

Le délai de dépôt des projets pour le premier prix Binding pour la biodiversité est fixé au **31 janvier 2022**. Le projet doit être soumis exclusivement au moyen du formulaire en ligne sur le site www.prix-binding.ch.

Les projets peuvent appartenir à cinq catégories, structurées en fonction de leurs dimensions :

- Réseau de réalisation sur diverses parcelles (projets à caractère programmatique)
- Zone
- Quartier
- Commune
- Région

Sur quels critères porte l'évaluation ?

1. Le projet a conduit à la création de nouvelles surfaces pour la promotion de la biodiversité ; une meilleure qualité a pu être obtenue sur des surfaces interconnectées et/ou sur des surfaces existantes. La diversité atteinte est documentée par des listes d'espèces.
2. Le projet a permis des solutions nouvelles et novatrices pour la promotion de la biodiversité grâce à une approche interdisciplinaire.
3. Le projet est facilement extrapolable (« scaling-up »), c'est-à-dire que les stratégies et les mesures du projet peuvent être transférées à d'autres zones potentielles de promotion la biodiversité
4. Le projet offre une planification crédible à long terme et aura un impact à moyen ou à long terme – au-delà d'une génération dans le meilleur des cas.
5. La coopération supra-sectorielle entre les protagonistes des pouvoirs publics, de la société civile et, le cas échéant, du secteur privé ont conféré une large assise au projet.
6. Le projet ne convainc pas seulement par ses qualités d'aménagement, mais aussi par son approche stratégique/opérationnelle, assortie de nouveaux processus favorisant un changement durable.
7. La participation des personnes concernées est garantie. Les parties prenantes s'identifient au projet et plusieurs besoins/utilisations de la surface (loisirs, p. ex.) ont été intégrés de sorte à aboutir à un consensus.
8. Le projet a un caractère public (accès public ou semi-public, p. ex.) et favorise les contacts avec la nature, lesquels contribuent à la sensibilisation.
9. Le projet s'inscrit dans des objectifs supérieurs et favorise les synergies grâce à des mesures d'amélioration de la fonction récréative du climat urbain, la santé et l'alimentation ou, d'une manière générale, de la qualité de la vie dans le contexte urbain.
10. Les responsables du projet sont désireux et en mesure de développer le projet existant.

Que peut escompter le récipiendaire du prix et à quoi s'engage-t-il ?

Le prix Binding pour la biodiversité est doté de 100'000 francs. Sur ce montant, 90'000 francs sont destinés au développement du projet récompensé, à des mesures complémentaires au profit de la biodiversité et de la sensibilisation du public. Dans l'optique de ce développement, la fondation Binding mettra un accompagnement technique à la disposition du lauréat. 10'000 francs sont laissés à la libre disposition de l'organisation lauréate à titre de reconnaissance.

La fondation annoncera le projet lauréat via les médias et le présentera dans un court métrage. Le lauréat recevra le prix à l'occasion d'une cérémonie officielle.

Tout recours juridique est exclu.

www.prix-biodiversite.ch